



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/45/220 ✓

S/21253

18 avril 1990

ORIGINAL : ANGLAIS/
FRANCAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-cinquième session
Point 32 de la liste préliminaire*
LA SITUATION AU KAMPUCHEA

CONSEIL DE SECURITE
Quarante-cinquième année

Lettre datée du 18 avril 1990, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent du Cambodge auprès de l'Organisation
des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint pour information le texte d'une déclaration datée du 14 avril 1990 faite par M. Khieu Samphan, Président de la Partie Kampuchea démocratique et Vice-Président du Cambodge chargé des affaires étrangères, et condamnant les agresseurs vietnamiens et leurs valets pour avoir attenté à la vie de S. A. R. Samdech Norodom Sihanouk, Président du Cambodge.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de cette déclaration comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 32 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent

(Signé) THIUONN Prasith

* A/45/50.

ANNEXE

DECLARATION DE MONSIEUR KHIEU SAMPHAN,
PRESIDENT DE LA PARTIE KAMPUCHEA DEMOCRATIQUE
ET VICE-PRESIDENT DU CAMBODGE
CHARGE DES AFFAIRES ETRANGERES
CONDAMNANT LES AGRESSEURS VIETNAMIENS ET LEURS VALETS
POUR AVOIR ATTENTE A LA VIE DE SON ALTESSE ROYALE
SAMDECH NORODOM SIHANOUK, PRESIDENT DU CAMBODGE

- Le 14 avril 1990 -

Dans la journée du 11 avril 1990, les agresseurs vietnamiens et leurs valets ont bombardé à l'artillerie lourde la Résidence de Son Altesse Royale Samdech NORODOM SIHANOUK, Président du Cambodge et Leader de la Résistance Nationale Cambodgienne, située au village Séreipheap, dans la zone libérée du Cambodge.

Cet attentat criminel des agresseurs vietnamiens et de leurs valets fut perpétré alors que Son Altesse Royale Samdech NORODOM SIHANOUK, Président du Cambodge et Leader de la Résistance Nationale Cambodgienne venait de proposer une réunion des quatre factions cambodgiennes et de prendre de nouvelles initiatives en vue d'aboutir à un règlement politique rapide du problème dit du Cambodge par la cessation de la guerre d'agression vietnamienne. Cet acte criminel fut commis alors que de son côté, la Partie Kampuchea Démocratique venait de déclarer qu'elle soutient pleinement les principes énoncés dans le Résumé des Conclusions en 16 points adoptés par les cinq membres permanents du Conseil de Sécurité des Nations Unies à Paris, le 16 janvier 1990.

En guise de réponse à ces initiatives pacifiques, les agresseurs vietnamiens et leurs valets ont eu recours à cet acte criminel odieux, aux boulets de leurs canons.

Cette tentative des autorités vietnamiennes et de leurs valets vise à camoufler leurs graves défaites au Cambodge sur tous les plans militaire, politique et structural où ils sont en voie d'effondrement total. Leur monnaie, le riel, est dévaluée au point de devenir un simple papier. A présent, les agresseurs vietnamiens et leurs valets sont acculés à l'impasse. C'est la raison pour laquelle ils ont attenté à la vie de Son Altesse Royale Samdech NORODOM SIHANOUK, Président du Cambodge et Leader de la Résistance Nationale Cambodgienne que le peuple cambodgien et la communauté

internationale dans son ensemble considèrent comme investi d'un rôle important dans le règlement politique du problème dit du Cambodge.

Au nom des combattants, des combattantes et des cadres de la Partie Kampuchea Démocratique, l'une des 3 composantes de la Résistance Nationale Cambodgienne, et en ma qualité de membre du Gouvernement National du Cambodge, je tiens à condamner, avec la plus vive indignation, cet acte criminel des agresseurs vietnamiens et de leurs valets. Nous déclarons tous solennellement continuer à soutenir les activités patriotiques de Son Altesse Royale Samdech NORODOM SIHANOUK, Président du Cambodge et Leader de la Résistance Nationale Cambodgienne. Nous proclamons également notre détermination de poursuivre notre coopération avec l'Armée Nationale Sihanoukienne (ANS) et avec les autres forces patriotiques ainsi qu'avec tous nos compatriotes vivant au Cambodge et à l'étranger afin d'intensifier nos activités contre les agresseurs vietnamiens et leurs valets dans les domaines militaire, politique, diplomatique, et cela jusqu'à ce que les agresseurs vietnamiens acceptent politiquement de mettre fin à leur guerre d'agression, en retirant toutes leurs forces d'agression du Cambodge, sous le contrôle et la supervision effectifs des Nations Unies et de respecter le droit sacré du peuple cambodgien de choisir lui-même librement son destin, sans aucune ingérence venant de l'extérieur.
